Charente-Maritime : A sa mort, il lègue 700.000 euros à sa commune de Châtelaillon-Plage

05/01/2023 à 19h49



C’est un administré qui a fait preuve d’une particulière générosité. Gilles Losguardi qui vivait à Châtelaillon-Plage, en Charente-Maritime, a légué la totalité de ses biens, d’une valeur de 700.000 euros à sa commune, relate *Sud-Ouest*. Après un examen infructueux concernant une possible descendance, la ville a été avertie de ce legs conséquent juste avant les fêtes de fin d’année.

Le défunt vivait près du port et était membre de l’association des usagers et amis du port depuis plus de vingt ans. Le maire de Châtelaillon-Plage Stéphane Villain (DVD) a décidé d’utiliser ce don à la fois pour le réaménagement du port et la construction d’infrastructures de jeunesse (aires de jeux, skate-park). Il y a une dizaine d’années, un habitant de cette commune avait déjà laissé à la ville un legs de 300.000 euros.

www.20minutes.fr